

---

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Bac + 5

---

# Conseiller en prévention des risques psychosociaux

## Management de la qualité de vie au travail

---

FORMATION DISPENSÉE À PARIS - LA DÉFENSE

---



[www.u-cergy.fr](http://www.u-cergy.fr)





Marie-José Gava,  
fondatrice de Place de la  
Médiation, co-responsable  
pédagogique du DU

Les risques psychosociaux sont devenus un problème majeur dans les organisations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité. Le récent bilan du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) le prouve. Pour la première fois, le risque psychosocial apparaît comme la première cause de consultations. Dans 80 % des cas, ces pathologies (dépression, anxiété...) sont directement corrélées au travail. En vertu de l'obligation de sécurité de résultat, les employeurs doivent savoir prévenir et gérer ces situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes. D'où l'intérêt de recourir à un conseiller en prévention des risques psychosociaux, apte à identifier en toute légitimité les signaux de souffrance, à assurer l'accueil des salariés en difficultés et à seconder la hiérarchie dans la mise en place d'une politique de prévention des risques psychosociaux et de promotion du bien-être au travail efficace et durable.

Marie-José Gava, fondatrice de place de la médiation, co-responsable pédagogique du DU



## Publics concernés

Cette formation s'adresse aux :

- ▶ RH et responsables des ressources humaines, cadres, managers, encadrants, responsables de business unit exerçant des responsabilités de management d'équipes et de la performance ;
- ▶ médecins du travail, infirmières du travail, responsables de services de santé au travail ;
- ▶ instances représentatives du personnel ;
- ▶ assistantes sociales ;
- ▶ professionnels de l'accompagnement et de tout autre acteur concerné par la prévention des risques psychosociaux dans les organisations du secteur privé ou public.



## Objectifs de la formation

L'objectif de ce diplôme universitaire est de permettre à toute personne concernée par la sécurité et la santé au travail d'acquérir une méthodologie d'intervention, des techniques et des outils en vue de faire face aux situations humainement délicates.

Ce diplôme universitaire vous apportera les armes nécessaires pour :

- ▶ identifier ce que recouvrent les risques psychosociaux au travail ;
- ▶ appréhender les aptitudes, le rôle, les responsabilités et les contours de la mission de conseiller en prévention des risques psychosociaux ;
- ▶ assumer la mission de conseiller en prévention des risques psychosociaux en toute impartialité et dans le respect des liens de coopération au travail ;
- ▶ cerner le cadre légal des risques psychosociaux ;
- ▶ organiser l'accueil et la prise en charge des salariés et agents en difficulté ;
- ▶ conduire les entretiens en contexte particulier de plainte de harcèlement moral ;
- ▶ s'approprier les outils et les techniques de la médiation dans le processus de résolution de conflit.



## Finalités professionnelles

Cette formation permet aux participants d'exercer en toute légitimité la fonction de conseiller en prévention des risques psychosociaux en interne ou au titre de consultant externe.

Selon les responsabilités qui lui seront confiées au sein de l'organisation, le conseiller en prévention des risques psychosociaux peut être amené à assumer différentes missions, en partenariat avec les autres acteurs de la prévention : accueil, écoute et orientation de salariés en difficulté, animation d'actions de sensibilisation ou de formation en matière de prévention des RPS, participation à l'analyse des risques au sein de l'organisation et des causes des maladies professionnelles, contribution à la mise en place d'une politique de prévention des risques psychosociaux durable et de promotion du mieux-être au travail, etc.





## Les atouts

- ▶ Une formation opérationnelle, offrant l'accès au métier de conseiller en prévention des risques psychosociaux.
- ▶ Une formation universitaire diplômante.
- ▶ Une organisation des enseignements compatible avec le maintien d'une activité professionnelle (3 jours par mois).
- ▶ Une équipe pédagogique composée d'experts en prévention des risques psychosociaux et d'opérationnels.
- ▶ Une mission en entreprise donnant lieu à l'élaboration et à la soutenance d'un mémoire professionnel.
- ▶ Une salle de formation située à la Défense.



## Méthodes pédagogiques

- ▶ Des enseignements théoriques approfondis.
- ▶ Des ateliers avec mises en situation et utilisation d'outils.
- ▶ Une mission à mettre en place au cours d'un stage en entreprise de 140 heures.
- ▶ Un mémoire soutenu devant un jury.
- ▶ Des ateliers de supervision de la pratique et du mémoire.
- ▶ Des team-building et travail en groupe.
- ▶ Un cycle de conférences : best practices et point de vue d'experts.



## Programme

### UE.1 Approche de la santé et de la sécurité au travail (7 h)

- ▶ M.1.1 La santé au travail : évolution et principaux enjeux
- ▶ M.1.2 L'organisation de la santé et de la sécurité au travail et le rôle des principaux acteurs de l'entreprise

### UE.2 Identifier et comprendre les risques psychosociaux (RPS) au travail (14 h)

- ▶ M.2.1 Évolution du monde du travail et facteurs liés à l'émergence des risques liés aux facteurs psychosociaux et organisationnels
- ▶ M.2.2 Risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
- ▶ M.2.3 Le harcèlement moral : du harcèlement intentionnel au harcèlement organisationnel
- ▶ M.2.4 L'objet "stress"

### UE.3 Le cadre légal des risques psychosociaux (14 h)

- ▶ M.3.1 L'essor des nouveaux contentieux liés aux risques psychosociaux et l'état de la jurisprudence
- ▶ M.3.2 Les obligations des employeurs en matière de santé et sécurité au travail et leur responsabilité civile et pénale
- ▶ M.3.3 Le harcèlement moral au regard du droit pénal

### UE.4 La prévention des risques psychosociaux : fondements et niveaux d'intervention (17,5 h)

- ▶ M.4.1 La prévention des risques psychosociaux : enjeux et niveaux d'intervention
- ▶ M.4.2 Les outils d'analyse des risques quantitatifs et qualitatifs
- ▶ M.4.3 Intégrer les risques psychosociaux au document unique
- ▶ M.4.4 Le tableau de bord des incidents : un outil clé au service de la prévention des risques psychosociaux

### UE.5 Conseiller en prévention des risques psychosociaux : une fonction en devenir au sein des organisations (28 h)

- ▶ M.5.1 Rôle, missions et méthodologie d'intervention du conseiller en prévention des risques psychosociaux

- ▶ M.5.2 S'approprier les techniques de conduite des entretiens face à des salariés fragilisés
- ▶ M.5.3 Le conseiller en prévention des risques psychosociaux, personne ressource au service du management
- ▶ M.5.4 Œuvrer pour le bien-être au travail au sein de l'organisation en partenariat avec les autres acteurs de la prévention
- ▶ M.5.5 Retour d'expérience d'un conseiller en prévention des risques psychosociaux (Dupont de Nemours)

### UE.6 Les outils au service de la prévention (21 h)

- ▶ M.6.1 Cerner la mécanique des conflits dans les relations de travail
- ▶ M.6.2 La conduite d'une enquête interne suite à une plainte de harcèlement, discrimination ou comportement déviant
- ▶ M.6.3 Le processus et les techniques de médiation
- ▶ M.6.4 Les principaux outils de la médiation

### UE.7 Comment organiser et conduire une mission de prévention en entreprise (14 h)

- ▶ M.7.1 Engager une mission préventive : les étapes clés
- ▶ M.7.2 Les actions de suivi et de régulation dans la durée

### UE.8 Méthodologie accompagnement (mémoire et supervision de pratiques) (17,5 h)

- ▶ M.8.1 Accompagnement de l'élaboration du mémoire et du projet personnel
- ▶ M.8.2 Exposition de cas et analyse de la pratique durant le stage

### UE.9 Team building / travail de groupes (14 h)

- ▶ M.9.1 Team building
- ▶ M.9.2 Ateliers mises en situation sur la posture du conseiller en prévention des RPS et les techniques d'écoute et d'entretiens face à des salariés fragilisés
- ▶ M.9.3 "Atelier découverte" : langage métaphorique et nature : un outil de médiation dans les équipes



# Équipe pédagogique

## Co-responsables pédagogiques

Florence Daumarie  
Marie-José Gava

Directrice relations entreprises - professionnalisation, université de Cergy-Pontoise  
Médiatrice certifiée, fondatrice de Place de la Médiation

## Formateurs

Sylvie Adijes  
Florian Becam  
Pierre Burucoa  
Olivier Cahn  
  
Jean-Luc Chavanis  
  
Valérie Deletter  
  
Bernard Gbézo  
  
Isabelle Groneman  
Alexandre Michaux  
Noëmi Panizieri  
Françoise Papacatzis

Médiatrice, ancienne avocate  
Avocat en droit social  
Avocat en droit social  
Docteur en droit pénal, maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise, responsable du centre d'études et de recherches en sciences criminelles (LEJEP)  
Consultant en santé au travail, coach certifié (membre de l'Association européenne de coaching)  
Conseillère en prévention des risques psychosociaux au CESI de Bruxelles, leader en Belgique francophone dans la prévention des risques professionnels  
Psychosociologue, directeur de formation de SOLVE, expert auprès du Bureau international du travail (BIT) de Genève, référent expert du diplôme  
Consultante en management de la communication  
Conseiller en prévention des risques psychosociaux au CESI de Liège  
Conseillère en prévention des risques psychosociaux au CESI de Bruxelles  
Responsable de la prévention des risques psychosociaux, groupe Dupont de Nemours France

## Conférenciers

Alain Benlezar  
Jean-Claude Delgènes  
Hervé Gosselin  
Anne-Catherine Husson-Traoré  
François Dupuy  
  
Jacques-Antoine Malarewicz  
Patrick Pierron

Responsable Corporate qualité de vie au travail à Air France  
Directeur général du cabinet Technologia  
Conseiller à la chambre sociale de la Cour de cassation  
Directrice générale de Novethic  
Sociologue, directeur académique du CEDEP (Centre Européen d'Éducation Permanente)  
Psychiatre et consultant en entreprise  
Secrétaire national CFDT en charge de la question du travail

## Informations clés

- **Durée** : 8 sessions de 3 jours réparties de mars à décembre ou de septembre à juin.
- **Volume** : 162 heures d'enseignements + 140 heures de stage en entreprise.
- **Lieu** : Paris - La Défense.
- **Tarif** : 5 890 € (possibilité de financement).
- **Conditions d'accès et candidature** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac +4 ou justifier d'une expérience professionnelle admise comme équivalente (VAPP 85).
- **Sélection** : sur dossier et entretien (sur place ou par téléphone) .

## Renseignements et candidature

Émilien Quazzo - Tél. : 01 34 25 23 08  
emilien.quazzo@u-cergy.fr ou formation.continue@ml.u-cergy.fr  
www.u-cergy.fr  
www.placedelaformation.com